

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand

**Band:** 84 (1957)

**Heft:** 11

**Rubrik:** Pour rire un tantinet

**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Baptiste Cerlogne, créateur de la littérature dialectale du pays. Puis l'assez-*seur Aimé Berthet, conseiller d'Etat et chef de l'instruction publique de la vallée d'Aoste, rendit un vibrant hommage à la poésie et aux particularismes du patois et déclara que celui-ci est le plus ferme secours de la langue française dans cette vallée italienne.*

Enfin, le sénateur Ernest Page, après avoir rappelé la mémoire de l'abbé Cerlogne, poète de race et défenseur des libertés, fit l'historique du statut politique spécial de la région d'Aoste.

Il conclut en s'écriant :

*Détruire le patois, c'est faire perdre aux petites patries leur personnalité. L'emploi du patois, non seulement n'a jamais entravé celui du français, mais il a servi efficacement à sa conservation.*

Les manifestations prirent fin à St-Pierre, élégant village au château-fort bien conservé. Les hôtes furent magnifiquement reçus et firent honneur aux spécialités gastronomiques de la région. Le sénateur Page souligna encore les relations étroites qui, de tout temps, unirent ces deux pays frères que sont le Valais et la vallée d'Aoste. Il eut des paroles particulièrement amicales pour les représentants de la Suisse, ce qui donna au soussigné l'occasion de remercier les Valdôtains pour leur hospitalité et de lancer l'idée d'une « académie du patois », dont feraient partie la Savoie, la vallée d'Aoste et la Suisse romande, avec siège à Lausanne.

Les Valaisans rentrèrent par Etrobbies, en faisant une halte dans ce village natal de Mgr Adam, évêque de Sion.

Quel dommage que ces journées patoisantes valdôtaines, si bien organisées par le colonel Bérard et le maître René Willien, aient été attristées par les inondations catastrophiques de la Doire !

*Joseph Gaspoz.*

## POUR RIRE UN TANTINET

### Sacrés gosses !

- Où allez-vous, mes enfants ?
- A la forêt, Monsieur le curé.
- Qu'allez-vous y faire ?
- Chercher du bois, Monsieur le curé.
- Ah ! j'espère bien que vous n'allez pas casser les branches et les rameaux des arbres ?
- Oh ! non, Monsieur le curé, nous avons apporté une petite scie ; avec ça c'est bien plus facile.

### Espièglerie d'enfant

La petite Margot est une espiègle de huit ans à qui sa mère dit un beau matin :

- Te voilà grande, Margot, il ne faut plus jouer avec les garçons.
- Mais, maman, plus nous grandissons et plus nous les aimons.

### Philosophie

Un vieux garçon, mort dernièrement, a laissé un testament par lequel il lègue tous ses biens, par parts égales, à diverses femmes qui ont successivement repoussé ses offres de mariage, « car, dit-il, ne leur dois-je pas le peu de bonheur dont j'ai joui dans cette vie ».

### ROMANDS QUI VENEZ À LAUSANNE

*Parquez à Montbenon  
et rendez-vous à la*

### Brasserie du Grand-Chêne

*Restaurant français - Tea-room au 1er  
où vous serez bien servi*

*Thé - concert*

*Orchestre attractions en soirée*

*Votre café au Brésilien ou au  
bar du Jockey*